

L'ONF entrepose le bois en bordure de chemin et sur des places réservées

ILS S'ÉTENDENT, EN HIVER, SUR PLUSIEURS MÈTRES, SOIGNEUSEMENT ALIGNÉS. EN SE BALADANT EN FORÊT, IL N'EST PAS RARE D'APERCEVOIR LES TRONCS ENTREPOSÉS LE LONG DES CHEMINS OU SUR DES EMPLACEMENTS PRÉVUS À CET EFFET. CE SONT DES SITES DE STOCKAGE AVANT LEUR TRANSFORMATION.



Stockage des grumes



Stockage du bois de chauffage



Stockage du bois d'industrie

Outre leurs fonctions sociales et environnementales, les forêts produisent du bois. Pour cela, les interventions sylvicoles (coupes, travaux) sont plus fréquentes en hiver. En enlevant les arbres adultes ou concurrents, le forestier apporte la lumière et l'espace nécessaire à la croissance des arbres d'avenir. En outre, il répond à la demande sociétale en bois, tout en assurant le renouvellement de la forêt.

Pourquoi stocker le bois en bord de routes forestières ?

Les troncs d'arbres abattus et découpés, appelés grumes, sont regroupés à l'aide d'engins forestiers (débardeurs, tracteurs) le long de routes forestières où sur des emplacements appelés « places de dépôt ». Alignées sur plusieurs mètres, les grumes y sont stockées quelques semaines. Ni abandonnées, ni gaspillées, elles sont triées par qualité. Les bois, ainsi mis en valeur, sont présentés aux acheteurs. Ces places offrent également les meilleures conditions de sécurité pour le transport des bois vers les scieries, tonnelleres...

Que vont devenir ces troncs ?

Les grumes produiront majoritairement du bois d'œuvre. Une fois transformées, elles connaîtront de multiples usages. De la construction (poutres, charpentes, volets, etc.), à l'ameublement en passant par l'aménagement extérieur des maisons (planchers, clôtures, terrasses, mobiliers, etc.) ou encore la tonnellerie, ce bois agrémentera notre quotidien.

Et les piles de bois de chauffage et d'industrie ?

Coupé en longueur d'un mètre ou deux, le bois de chauffage et d'industrie est empilé le long des chemins forestiers. Il reste volontairement sur place plusieurs semaines pour sécher. Regroupé sur ces piles, son transport lié au conditionnement, à la transformation et à la livraison s'en trouve aussi limité.

Comment le bois récolté en forêt est-t-il vendu ?

Alimenter la filière bois fait partie des missions que l'Etat a confiées à l'ONF. Il vend le bois selon deux façons : soit par la concurrence à travers des ventes publiques ; soit par des contrats d'approvisionnement conclus avec des transformateurs en France.

Au verso : carte de localisation des places de stockage des grumes de bois.

LOCALISATION DES PLACES DE STOCKAGE DES GRUMES DE BOIS

Rassemblés par qualité, les bois proviennent
de plusieurs parcelles en forêt



Scan25©IGN2016

